

Date de dépôt : 13 juillet 2010

Pétition

pour le maintien de la zone résidentielle du quartier du « Signal »

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les soussignés demandent à l'Etat de Genève de renoncer au changement d'affectation du quartier du « Signal » en zone de développement industriel et artisanal sise dans le périmètre du plan N° 29512-540.

En effet :

Le secteur visé par la MRZ, complètement occupé par des villas, est très largement arborisé ; c'est un véritable poumon de verdure qui participe à la qualité des espaces verts extérieurs de la commune. Cet espace vert va être renforcé par la création prochaine d'un parc public à proximité.

Si ce projet de déclassement devait aboutir, cela signifierait, à terme, une augmentation significative des nuisances dues au trafic routier dans un périmètre déjà saturé.

Une modification du régime de zone serait contraire au caractère villageois et à la volonté des autorités de diminuer le trafic routier sur le tronçon de la route de Vernier compris entre les écoles de Vernier et la jonction avec la route du Nant d'Avril. D'ailleurs, la commune de Vernier a procédé à des travaux d'aménagement important, rétrécissant cette portion de route afin de lui donner un caractère villageois et créer une véritable « porte d'entrée du village ». Il en est de même pour le chemin de Champ-Claude, chemin sans issue permettant l'accès aux villas du secteur, dont le trottoir a été aménagé avec goût par la pose de bacs à fleurs. L'école allemande érigée en 2007 sera bientôt complétée par le bâtiment de la petite enfance de Vernier et son futur parc. Ces aménagements renforceront encore l'identité villageoise de ce quartier. La maison de quartier de Vernier-village s'est en outre développée dans le secteur du « Signal ».

Selon la FAO du 17 février 2006, le Conseil d'Etat avait pris acte de l'avant-projet de loi concernant le projet de modification des limites de zones de construction. A l'issue de cette annonce, une pétition publiée adressée au Conseil municipal de Vernier avait été lancée par l'association « Le Signal », récoltant plus de 500 signatures. La commission de l'aménagement du territoire de la commune de Vernier, après avoir auditionné une délégation de l'association, avait renvoyé cette pétition au Conseil administratif en la soutenant. Dans son courrier du 4 juillet 2006, le conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire a mentionné à l'association que le projet de plan directeur communal maintient ce secteur en zone villa. Au travers de la résolution R 407 du 7 avril 2007, le plan directeur communal a été adopté par le Conseil municipal de Vernier en conservant le périmètre du lieu-dit « Le Signal » en zone villas.

Le secteur du Signal était pour partie inconstructible selon le cadastre du bruit datant de 2000.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas en se référant aux dernières mesures effectuées par l'AIG ces 3 dernières années ; en effet, les terrains inconstructibles hier ne le sont plus aujourd'hui.

En raison de ce qui précède, nous demandons :

Que l'Etat de Genève renonce à la modification des limites de zones par la création d'une zone de développement industriel et artisanal dans le périmètre du plan 29512-540 et, que partant, les procédures de modification des limites de zones soient abandonnées.

N.B. 17 signatures
Association " Le Signal "
p.a. Madame F. Meyer-Trottet
Présidente
Chemin de Champ-Claude 5
1214 Vernier